

DECLARATION DE REVENUS 2023

Méthode de déduction des Frais Réels

En tant que salarié, une déduction forfaitaire de 10% est appliquée automatiquement à vos revenus via la méthode de déclaration dite « classique ». Si vous estimez avoir engagé davantage de dépenses, vous pouvez choisir de déduire vos frais réels dans votre déclaration de revenus. Dans ce cas, vous devez calculer vos frais selon les modalités suivantes et justifier de leur montant. En période d'activité partielle, une comparaison entre les 2 méthodes peut être judicieuse.

MÉTHODE CLASSIQUE

Montant à déclarer en case 1 AJ:

Montant à déduire en case 7AC :

CUMUL NET IMPOSABLE DECEMBRE 2023

COTISATION SYNDICALE

Connectez-vous sur le site <u>www.impots.gouv.fr</u> sur lequel vous trouverez un simulateur, rubrique « autres services » (bas de la page d'accueil), puis « simulations » et « simulateur de l'impôt sur le revenu ». Il vous permettra de simuler votre imposition 2024 sur les revenus 2023.

MÉTHODE DE DÉDUCTION DES FRAIS REELS

Pour pouvoir déduire de vos Revenus, le montant de vos Frais Professionnels, suivant le dispositif légal, il est nécessaire, au préalable, d'ajouter à sa base d'imposition, c'est-à-dire à son Cumul Net Imposable, <u>TOUTES</u> les Indemnités de séjour perçues pour leur montant TOTAL, majorées du coût réel des chambres d'hôtel conformément au décompte des Nuitées fourni par l'employeur.

Il est impératif de suivre scrupuleusement ces modalités.

ATTENTION! Utilisez les barèmes fournis et appliquez la méthode suivante, Rotation par Rotation.

Zone dite « EURO et MOYEN »

Selon le nombre de jour ON de la rotation, pour le premier Jour ON, on déduit 1 Indemnité du pays dans lequel nous allons découcher, puis, pour chaque jour d'engagement, on déduit 1 indemnité du pays dans le lequel nous effectuons un découcher et pour le dernier jour ON de la Rotation, on déduit 1/2 Indemnité du pays du dernier découcher.

Montant de l'indemnité à prendre en compte :

Zone dite « EURO »

Les pays de cette zone EURO, ont une Indemnité identique, à savoir 169€.

<u>Exemple</u>: 3 ON avec un découcher Italie puis Portugal

<u>Au titre du 1^{er} ON</u> : 1 IR Euro <u>Au titre du 2^{ème} ON</u> : 1 IR Euro <u>Au titre du dernier ON</u> : ½ IR Euro

Zone dite « MOYEN »

Les pays de cette zone ont une Indemnité qui leur est propre.

Exemple: 3 ON avec un découcher Suisse puis Norvège

<u>Au titre du 1^{er} ON</u> : 1 IR Suisse <u>Au titre du 2^{ème} ON</u> : 1 IR Norvège <u>Au titre du dernier ON</u> : ½ IR Norvège

Zone dife « MONDE »

Le nombre d'indemnités journalières à déduire est égal au nombre de jours **ON** de la rotation.

Exemple: 3 ON Sénégal

on déduit 3 Indemnités
Sénégal.

<u>Cas d'une Rotation Euro/Moyen</u> et Monde : 30N Russie et Italie

Au titre du 1er ON : 1 IR Russie

Au titre du 2ème ON : 1 IR Euro

Au titre du dernier ON : ½ IR Euro

30N Espagne et Russie

<u>Au titre du 1er ON</u> : 1 IR Euro <u>Au titre du 2ème ON</u> : 1 IR Russie <u>Au titre du dernier ON</u> : 1 IR Russie

Vol journée toutes Zone (Monde, Euro, Moyen), on déduit ½ Indemnité de la zone Euro soit 84,5€.

MONTANT A DÉCLARER **CUMUL NET IMPOSABLE** Montant indiqué dans la case Cumul Net Imposable du bulletin de paie de Décembre 2023. **DÉCOMPTE des NUITÉES** Additionner les prix en euros des chambres d'hôtel pris en compte par l'entreprise lors de vos découchés. Utilisez l'attestation de Tarif Nuitées 2023 fournie par l'Entreprise. INDEMNITÉS REPAS - Somme des montants des lignes 4566 Indemn. Repas Soumise et 21014 Indemnité Repas du bulletin de novembre et décembre 2023 INDEMNITÉS de TRANSPORT **Option Transport en commun:** Somme des lignes Carte Transport (de l'année 2023) **Option Voiture:** Somme des lignes 21020 Indemnités de Transport ET 21038 Indemnités de Transport Sup (de l'année 2023) INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (de la Sécurité Sociale) Le Décompte Annuel de Prestations est fourni par la CPAM ou est téléchargeable sur notre compte AMELI.

MONTANT TOTAL À DÉCLARER en case 1AJ

MONTANT A DÉDUIRE FRAIS PROFESSIONNELS (Frais Réels) Les RELEVES D'ACTIVITE correspondent au « carnet de vol » ou au « relevé récapitulatif des déplacements », documents officiels, demandés par l'administration Fiscale pour justifier ses déplacements professionnels et l'utilisation des barèmes pour la déduction des frais professionnels. Se référer à la méthode de déduction des Frais Réels et barèmes. FRAIS DE TRANSPORT Indiquez le Montant réel des Frais de déplacement (Voiture, Transport en commun) Si vous utilisez un véhicule, la déduction des frais de déplacements entre le domicile et le lieu de travail est autorisée dans la limite de 80 kms A/R). Vous trouverez le barème de déduction applicable dans le Chapitre Barèmes kilométriques. Au-delà, nous devons être en mesure de justifier la distance par des circonstances exceptionnelles (contraintes d'ordre familiale ou sociale par exemple). COTISATIONS SYNDICALES Indiquez le montant figurant sur votre Attestation de cotisation Syndicale consultable et téléchargeable dans votre espace personnel sur notre site www.unsa-pnc.com. Attention! Si vous déclarez vos revenus suivant la méthode dite classique, le montant de votre cotisation annuelle doit être déclarée en Case 7AC. **AUTRES FRAIS*** Avec Accord de votre Inspecteur des Impôts et justifications:

*Les frais de garage, péages, parking peuvent être rajoutés ainsi que les dépenses relatives à la part de l'habitation principale éventuellement affectée à un usage professionnel et les frais de matériel informatique...etc

Nous vous conseillons vivement de contacter votre centre des Impôts afin d'éviter tous désagréments évitables.

MONTANT TOTAL À DÉDUIRE en case 1 AK

BAREMES KILOMETRIQUES

	BAREME AUTO p		
cv	Moins de	De 5001 à	Plus de
	5000 kms	20000 kms	20000 kms
3 CV et moins	d x 0,529	(d x 0,316) + 1065	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d X 0,340) + 1330	d x 0,407
5CV	d x 0,636	(d X 0,357) + 1395	d x 0,427
6CV	d x 0,665	(d X 0,374) + 1457	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1515	d x 0,470

	BAREME MOTO p		
CV	Moins de 3000 kms	De 3001 à 6000 kms	Plus de 6000 kms
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891	d x 0,248
3, 4 et 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1158	d x 0,275
Plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1583	d x 0,343

Le montant des frais de déplacement calculés à partir de ces barèmes est majoré de 20 % pour les véhicules électriques.

Comptez et additionnez le nombre d'A/R sur l'année et multipliez ce nombre par la valeur en kilomètres correspondant à la distance A/R entre votre domicile et votre lieu de travail.

RAPPEL:

la déduction des frais kilométriques de déplacements entre le domicile et le lieu de travail est autorisée dans la limite de **80 kms A/R**

Exemple pour une distance Aller de 20 kms et de 30A/R sur l'année :

Distance Aller/Retour = 40 kms

Calcul de $((d)) = 40 \times 30 = 1200 \text{ kmsEn}$

en se référant au Barème kilométrique, pour un véhicule de 5CV et moins de 5000kms, la

déduction à faire est de: 0,603 x 1200 = 723,60€

Pour tous renseignements complémentaires et/accès aux textes officiels, veuillez-vous rendre sur :

www.impots.gouv.fr www.service-public.fr

ATTENTION!

DATE LIMITE DE DECLARATION

Par département :

N° 01 à 19 : Jeudi 23 Mai 2024*

N° 20 à 54 : Jeudi 30 Mai 2024*

N° 55 à 974/976 : Jeudi 06 Juin 2024*

*23H59

BAREMES DE DEDUCTION DES FRAIS EN ESCALE

BAREME ZONE "EURO" REVENUS 2023 en Euros

Pays	Montant Indemnité	Vol Journée = 1/2 Indem. Zone Euro	
Allemagne - Autriche - Belgique - Chypre -		84,50	
Croatie - Espagne - Estonie - Finlande - France	169,00		
Grèce - Irlande - Italie - Lettonie - Lituanie -			
Malte - Pays-Bas - Portugal - Slovaquie -			
Slovénie			

BAREME ZONE "MOYEN" REVENUS 2023 en Euros

Pays	Montant Indemnité	Vol Journée = 1/2 Indem. Zone Euro	
Albanie	130,00	84,50	
Algérie	140,66	84,50	
Bosnie Herzégovine	169,00	84,50	
Bulgarie	145,00	84,50	
Danemark	222,92	84,50	
Hongrie	175,00	84,50	
Islande	230,80	84,50	
Macédoine	117,00	84,50	
Maroc	175,00	84,50	
Monténégro	150,00	84,50	
Norvège (jusqu'au 15/05)	133,53	84,50	
Norvège (à partir du 16/05)	246,09	84,50	
Pologne	175,00	84,50	
République Tchèque	180,00	84,50	
Roumanie	160,00	84,50	
Royaume-Uni (jusqu'au 15/05)	208,40	84,50	
Royaume-Uni (à partir du 16/05)	243,14	84,50	
Serbie	150,00	84,50	
Suède	179,45	84,50	
Suisse	236,05	84,50	
Tunisie	125,00	84,50	

BAREME ZONE "MONDE" REVENUS 2023 en Euros

		2 ON	3 ON	4 ON	5 ON	6 ON
Pays	Montant Indemnité en Euro	2	3	4	5	6
Arménie	186,00	372,00	558,00	744,00	930,00	1116,00
Bénin	145,00	290,00	435,00	580,00	725,00	870,00
Cap Vert	123,11	246,22	369,33	492,44	615,55	738,66
Egypte	148,00	296,00	444,00	592,00	740,00	888,00
Emirats Arabes Unis	300,00	600,00	900,00	1200,00	1500,00	1800,00
Israel	230,00	460,00	690,00	920,00	1150,00	1380,00
Jordanie	199,67	399,34	599,01	798,68	998,35	1198,02
Liban	154,00	308,00	462,00	616,00	770,00	924,00
Russie	230,00	460,00	690,00	920,00	1150,00	1380,00
Sénégal	139,54	279,08	418,62	558,16	697,70	837,24
Turquie	135,00	270,00	405,00	540,00	675,00	810,00



TARIF NUITEES 2023

PAYS	Ville	HOTEL	Code	Montant
Algérie	ALGER	HYATT REGENCY	€	91,87
Algérie	BEJAIA	ATLANTIS	€	105,00
Armenie	YEREVAN	BEST WESTERN PLUS CONGRESS HOTEL	€	90,00
Autriche	VIENNE	NH AIRPORT	€	140,00
Canada	Montreal	HOTEL LE CANTLIE SUITES	€	121,57
Cap-Vert	PONTA PRETA	MELIA DUNAS	€	166,94
Emirats Arabes	DUBAI	HILTON AI Habtoor City	€	182,00
Espagne	SEVILLE	MELIA SEVILLA	€	95,00
Espagne	MADRID	NOVOTEL MADRID CENTER	€	102,00
Espagne	MALAGA	HIGUERON HOTEL	€	130,00
Espagne	BARCELONE	HYATT REGENCY BARCELONA	€	138,00
Espagne	MAJORQUE	MELIA PALMA BAY	€	157,90
Espagne	LAS PALMAS	SALOBRE RESORT	€	276,00
Finlande	KITTILA	LEVI HOTEL SPA	€	105,00
Finlande	HELSINKI	GLO Hotel Art	€	109,00
Finlande	IVALO	HOTEL IVALO OY	€	139,00
France	MONTPELLIER	OCEANIA	€	79,00
France	BIARRITZ	RADISSON BLU HOTEEL BIARRITZ	€	81,08
France	PERPIGNAN	NOVOTEL SUITES PERPIGNAN CENTRE	€	83,95
France	NANTES	NOVOTEL NANTES CENTRE GARE	€	88,00
France	NANTES	MERCURE	€	92,40
France	MONTPELLIER	NOVOTEL MONTPELLIER	€	92,91
France	HYERES	MERCURE	€	93,83
France	ORLY	MERCURE	€	103,00
France	ORLY	IBIS	€	104,00
France	ROISSY	NOVOTEL CDG CONVENTION	€	109,88
France	LYON	MARIOTT	€	116,00
France	MARSEILLE	ODALYS	€	118,71
France	STRASBOURG	SOFITEL STRASBOURG GRANDE ILE	€	121,48
France	BREST	OCEANIA	€	124,45
France	LYON	NH Lyon	€	127,50
France	AIX EN PROVENCE	GOLDEN TULIP	€	133,00
France	LYON	MERCURE VILLEFONTAINE	€	133,00
France	MONTPELLIER	MERCURE CENTRE COMEDIE	€	134,00
France	MARSEILLE	GOLDEN TULIP	€	135,72
France	MARSEILLE	GOLDEN TULIPE	€	135,72
France	PAU	VILLA NAVARRE	€	141,00
France	CHATEAUROUX	RELAIS SAINT JACQUES	€	141,28
France	ORLY	NOVOTEL CŒUR ORLY	€	153,00
France	ROISSY	MERCURE CDG	€	228,33
France	LYON	HILTON DOUBLE TREE	€	86,00
France	MARSEILLE	ODALYS	€	119,25
France	TOULOUSE	NH Toulouse	€	166,03
Grèce	RHODES	Blue Horizon	€	84,00
Grèce	HERAKLION	ATLANTIS AXTE	€	101,20
Grèce	ATHENES	SOFITEL	€	130,00
Grèce	HERAKLION	GALAXY	€	150,00
Grèce	SANTORIN	NOUS	€	330,00
Hongrie	BUDAPEST	KOZMO HOTEL SUITES & SPA	€	143,00

Ireland	DUBLIN	RADISSON BLU AIRPORT	€	215,00
Israël	TEL AVIV	INTERCONTINENTAL DAVID TEL AVIV	€	298,72
Italie	OLBIA	MERCURE	€	114,00
Italie	ROME	NOVOTEL ROMA	€	128,00
Italie	NAPLES	RAMADA BY WYNDHAM	€	140,00
Italie	BARI	NICOLAUS HOTEL	€	152,00
Italie	ROME	LDC ROME	€	170,00
Italie	PALERME	IBIS STYLE	€	121,00
Lituanie	VILNIUS	LOOP HOTEL	€	66,00
Lituanie	VILNIUS	NERINGA HOTEL	€	76,00
Lituanie	SLOVENIE	RADISSON BLU	€	132,00
Maroc	OUARZAZATE	HOTEL CLUB HANANE	€	50,00
Maroc	FES	SODETEL HOTEL FES INN AND SPA	€	60,00
Maroc	MARRAKECH	RADISSON BLU	€	110,06
Maroc	AGADIR	Sofitel Agadir	€	138,29
Maroc	OUJDA	ATLAS TERMINUS SPA	€	146,57
Maroc	MARRAKECH	SAVOY LE GRAND HOTEL	€	156,67
Maroc	MARRAKECH	PESTANA CR7	€	200,00
Pays Bas	AMSTERDAM	STEIGENBERGER	€	118,62
Pologne	CRACOVIE	NOVOTEL KRAKOW CENTRUM	€	88,00
Portugal	PORTO	MERCURE	€	83,00
Portugal	PORTO	EUROSTAR HEROISMO	€	91,00
Portugal	LISBONNE	SANA MALHOA	€	94,45
Portugal	FUNCHAL	VILA GALE HOTEIS	€	130,00
Portugal	FARO	FARO HOTEL	€	140,50
République Tchèqu	PRAGUE	NH COLLECTION PRAGUE	€	99,00
Royaume-Uni	NORWICH	HOLIDAY INN NORWICH	€	94,00
Sénégal	DAKAR	HOTEL NEPTUNE KAMA INTERNATIONAL	€	89,18
Sénégal	M'BOUR	LAMENTIN BEACH HOTEL	€	110,53
Sénégal	DAKAR	TERROU-BI	€	222,58
Suisse	GENEVE	NH AIRPORT	€	97,00
Tunisie	SFAX	BORJ DHIAFA	€	70,97
Tunisie	DJERBA	RADISSON BLU PALACE RESORT & THALASSO	€	95,00
Tunisie	DJERBA	HASDRUBAL THALASSA & SPA	€	118,00
Tunisie	TUNIS	MOVENPICK HOTEL DU LAC TUNIS	€	124,10
Tunisie	SOUSSE	MOVENPICK RESORT & MARINE SPA	€	198,00
Turquie	ISTANBUL	HAMPTON BY HILTON	€	98,00